

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CNP ASSUR VALUE ET MOMENTUM

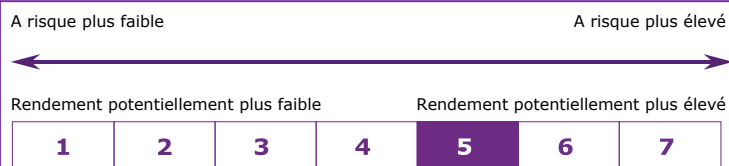
Code ISIN : FR0010345769 Action A

Société de gestion : SEEYOND (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif de gestion de l'OPCVM, sur sa durée minimale de placement recommandée de 10 ans, est de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice MSCI Europe libellé en Euro, dividendes nets réinvestis. L'OPCVM sera exposé entre 0% et 100% de son actif net aux marchés actions des pays européens membres de l'OCDE. L'indice Morgan Stanley Capital International (" MSCI ") Europe regroupe plus de 500 actions et représente les principales capitalisations boursières européennes.
- La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.
- La politique d'investissement de l'OPCVM vise à surperformer l'indice de référence sur un horizon de temps de 10 ans grâce à une poche actions et une poche de stratégies optionnelles. La mise en oeuvre de la politique d'investissement sur la poche actions s'effectue à travers une sélection (quantitative) de valeurs des pays européens membres de l'OCDE. La politique d'investissement de la poche actions de l'OPCVM consiste à filtrer cet univers actions pour sélectionner par exemple des actions à fort momentum de prix (titres présentant le meilleur parcours boursier) ou encore des titres faiblement valorisés (value). La poche de stratégies optionnelles est une poche de stratégie de couverture de la poche action, mise en oeuvre en fonction des anticipations de marché du gérant. Elle vise à réduire la volatilité globale de l'OPCVM. Les prises de position de l'équipe de gestion se font dans le respect d'un budget de risque global fixé pour son portefeuille.
- Le portefeuille de l'OPCVM est exposé entre 0% et 100% de son actif net aux marchés des actions des pays européens membres de l'OCDE. L'OPCVM peut être exposé à toutes les devises à l'achat comme à la vente jusqu'à 100% de son actif net. L'OPCVM peut effectuer des dépôts au sens du Code Monétaire et Financier, d'une durée maximale de douze mois dans la limite de 25% de l'actif net.
- L'OPCVM pourra utiliser des contrats financiers à des fins de couverture contre le risque de change et à des fins de couverture et/ou d'exposition aux risques liés aux actions européennes.
- Les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres sont utilisables jusqu'à 100% de l'actif net de l'OPCVM.
- L'OPCVM capitalise et/ou distribue ses revenus.
- Les demandes de rachat d'actions sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Néant

L'indicateur de risque reflète l'exposition thématique de l'OPCVM aux marchés des actions des pays Européens membres de l'OCDE.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,50%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants	0,41%
----------------	-------

Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

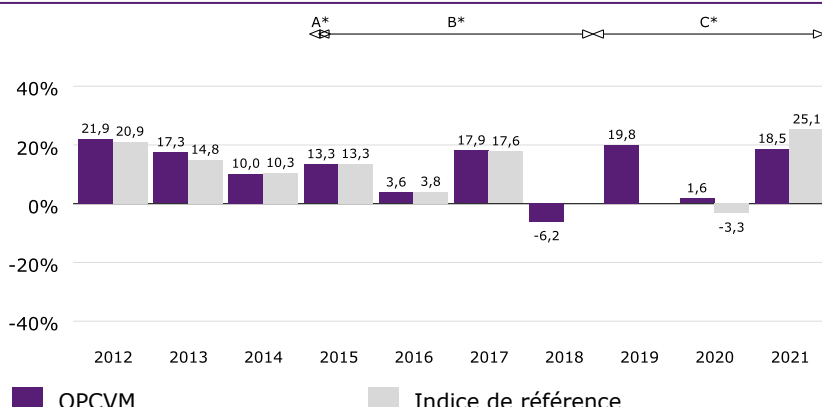
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.seeyond-am.com.

PERFORMANCES PASSES



A*: 30/01/2015 - Passage à un indice de référence 100 % EPRA Euro Zone (Dividendes Nets Réinvestis)

B*: 19/03/2015 - Passage à un indice de référence 100% de l'indice EPRA Euro Zone Capped (Dividendes Nets Réinvestis)

C*: 03/12/2018 - Changement de la stratégie d'investissement et de dénomination de la SICAV

- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM : 1991.**
- **Année de création de l'action A : 1991.**
- **Devise : Euro.**
- La performance de l'OPCVM n'est pas liée à celle de l'indice de référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : SEEYOND - 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com.
- Les informations relatives aux autres catégories d'actions sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.seeyond-am.com.
- Fiscalité: Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.seeyond-am.com.
- La responsabilité de SEEYOND ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.